



Programme Colloque **JURIS'CUP 2019**

L'ENVIRONNEMENT SOURCE DU DROIT DE LA PLAISANCE : LES PORTS, LES NAVIRES, LA NAVIGATION LES ACTIONS DE L'ÉTAT ET LA SNSM

Jeudi 12 septembre 2019

Maison de l'Avocat

51 rue Grignan 13006 Marseille

8 h 30 – 17h00



**Validez 8 heures de
formation***

** Formation organisée avec le concours de l'Ecole des Avocats du Sud Est satisfaisant à l'obligation de formation continue des avocats (art. 14-2 de la loi du 31 décembre 1971)*

*Ouverture des rencontres du droit et de la plaisance par **Maître Denis REBUFAT**,
Président de la Juris'Cup et **Maître Yann ARNOUX-POLLAK**, Bâtonnier de l'Ordre
des Avocats au Barreau de Marseille*

Discours d'ouverture :

*Par **Didier REAULT**, adjoint au maire, Ville de Marseille*

*Par **Marjorie Hagobian**, Chargée de mission mobilisation régionale, Secrétariat
général « Grands événements internationaux Biodiversité », Ministère de la
Transition écologique et solidaire*

*Par **Dominique TIAN**, adjoint au maire, Ville de Marseille*

*Par **Monsieur le Préfet Pierre DARTOUT**, Préfet de Région Provence Alpes Côte
d'Azur, Préfet des Bouches-du-Rhône.*

PARTIE 1
ACTUALITE JURIDIQUE DE LA PLAISANCE

I. ACTUALITE JURIDIQUE ET ADMINISTRATIVE DE LA PLAISANCE

Intervention par Denis CLERIN, Consultant juridique

II. REVUE DE LA JURISPRUDENCE

Intervention par Stéphane MIRIBEL, Rédacteur en Chef de la revue Droit Maritime Français

PARTIE 2
ENVIRONNEMENT & BATEAUX

*Modérateur : Maître Gildas ANDRE, Vice-Président de la Juris' Cup
avocat honoraire au Barreau de Marseille*

I. SUR LA CONCEPTION DES BATEAUX

Intervention par Alain VOISARD, Docteur en Droit, Avocat au barreau de Nantes

II. SUR LA DECONSTRUCTION DES BATEAUX

Intervention par Denis CLERIN, Consultant juridique

PARTIE 3
ENVIRONNEMENT, PLAISANCE & DROIT FISCAL

*Modérateur : Maître Denis REBUFAT, Président de la Juris'Cup
avocat au Barreau de Marseille*

- I. **APPLICATION DE LA LOI DE FINANCES**
- II. **CERTAINES DIFFERENCES SUBSISTENT**

PARTIE 4
ENVIRONNEMENT & NAVIGATION

*Modérateur : Maître Denis REBUFAT, Président de la Juris'Cup
avocat au Barreau de Marseille*

- I. **LES RESTRICTIONS DE NAVIGATION POUR CAUSE ENVIRONNEMENTALE**

Intervention par Didier REAULT, adjoint au maire, Président du Parc National des Calanques.

- II. **ENVIRONNEMENT & REGATES : L'EXEMPLE DU SAIL GP**

Intervention par Emilie LLORENS, responsable du programme développement durable de SailGp Marseille

PARTIE 5

ENVIRONNEMENT & PORTS

*Modérateur : Maître Olivier DESCOSSE, Membre de la Juris' Cup
avocat au Barreau de Marseille*

I. LES PORTS DE PLAISANCE : LA CONCILIATION DE L'ECONOMIE ET DE L'ECOLOGIE

Intervention par Robert REZENTHEL, Docteur en Droit, Avocat au Barreau de Montpellier

II. POLLUTION ET NAVIRES DE CROISIERES

Intervention de Kevin BRIGANT, avocat au Barreau de Marseille (cabinet REBUFAT) et Pauline GONDET, avocat au Barreau de Marseille (cabinet Villeneuve Rohart Simon)

III. DANS LE CADRE DE LA CONSTRUCTION / AGRANDISSEMENT DES PORTS

Intervention par Nicolas MAGNAN, architecte et navigateur

IV. REPRESSION ET REMISE EN ETAT DU DPM ET PORTUAIRE EN CAS DE POLLUTION

Intervention par Julien BELDA, Responsable affaires juridiques, La Ciotat Shipyards

PARTIE 6
LES ACTIONS DE L'ÉTAT ET LA SNSM

*Modérateur : Maître Denis REBUFAT, Président de la Juris' Cup
avocat au Barreau de Marseille*

I. **DROIT PENAL DE LA PLAISANCE : LE PLAISANCIER FACE AU
TRIBUNAL MARITIME**

I. **LES ORGANISATIONS GOUVERNEMENTALES DANS LA LUTTE
CONTRE LES POLLUTIONS ACCIDENTIELLES OU VOLONTAIRES**

*Intervention par le Lieutenant de vaisseau Charles-Henri THOUAILLE, Pôle ORSEC,
Chef de bureau « Sauvetage de la vie humaine », Division « action de l'Etat en mer »,
Préfecture Maritime de la Méditerranée*

II. **LES ORGANISATIONS NON-GOUVERNEMENTALES POUR LES
SECOURS EN MER**

*Intervention par Jean-Pierre BERTRAND, représentant de la Société Nationale de
Sauvetage en Mer (SNSM), Station SNSM de Marseille*

